

N° de territoire :

**A RETOURNER**  
à la Fédération  
départementale des  
chasseurs de la Nièvre

## DEMANDE D'ATTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE ESPECE SANGLIER

### DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

Article L. 425-15 du Code de l'Environnement

**La demande complémentaire est à déposer obligatoirement à la Fédération avant le Jeudi de chaque semaine.** Le retrait des bracelets se fera uniquement le vendredi toute la journée aux horaires d'ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et/ou le samedi uniquement dans la matinée de 9h00 à 12h00.

#### I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Société de chasse :

Nom-Prénom :

Adresse :

CP Ville :

#### II – DEMANDE DE BRACELETS

Espèce SANGLIER	
Attribution SAI 2020-2021	
Réalisation à ce jour	
Nombre de bracelets sanglier supplémentaires demandés 2020-2021 (Minimum de 2 bracelets par demande)	

Observations éventuelles :

Je soussigné,  
renseignements indiqués.

, certifie sur l'honneur l'exactitude des

Fait à

, le

Signature <sup>(1)</sup>

(1) « La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toute les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via l'adresse ci-après : [www.chasse-nature-58.com](http://www.chasse-nature-58.com) »